



MANUEL VALLS
MINISTRE DE L'INTERIEUR

FLEUR PELLERIN
MINISTRE DELEGUEE AUPRES DU MINISTRE DU
REDRESSEMENT PRODUCTIF,
CHARGEE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE
L'INNOVATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 30 janvier 2013
N°319

Au Forum International de la Cybersécurité, Manuel VALLS et Fleur PELLERIN posent les bases d'une action commune pour l'usage d'internet en toute sécurité

Manuel VALLS et Fleur PELLERIN ont clôturé le Forum International de la Cybersécurité (FIC), qui s'est déroulé à Lille, les 28 et 29 janvier 2013.

A l'occasion de cet événement international, Fleur PELLERIN a réaffirmé sa volonté de garantir un Internet libre, ouvert et sûr. Elle a rappelé que le secteur de la cybersécurité est décisif pour notre pays, et qu'il doit se structurer pour gagner en visibilité à l'international. La ministre a salué plusieurs fleurons français, et a souligné la nécessité d'« encourager ces entreprises à grandir et conquérir de nouveaux marchés, notamment étrangers, dans le respect, bien évidemment, de nos valeurs fondamentales ».

Fleur PELLERIN a également rappelé l'importance des mesures prises par le Gouvernement pour assurer et renforcer la confiance dans l'économie numérique, notamment dans le domaine de la sécurisation des moyens de paiement.

La ministre a enfin annoncé le lancement d'un projet d'identité numérique. Dans le cadre des investissements d'avenir, l'Etat, le Groupe La Poste, Euro-Information (Groupe Crédit Mutuel/CIC), ainsi que Pages Jaunes et SFR se sont unis pour créer la société Idénum. Sa mission sera de fédérer en France le plus grand nombre d'acteurs du numérique autour de référentiels communs et de solutions d'identités numériques universelles. Pour la ministre, l'objectif est de « préserver notre souveraineté nationale face aux alternatives étrangères et non sécurisées ».

Manuel VALLS a souligné la nécessité de développer la coordination entre pays pour mieux répondre à une cybercriminalité organisée, diversifiée et structurée au niveau mondial.

Pour ce faire, le ministre de l'Intérieur a insisté sur la nécessité de mieux connaître ce phénomène et a rappelé la création, à l'occasion de la refonte de l'outil statistique, d'un indicateur spécifique à la cybercriminalité. En outre, le déploiement de nouveaux logiciels d'enregistrement des plaintes dans les commissariats et gendarmeries, ainsi que la généralisation de la plainte en ligne, vont contribuer à quantifier et qualifier cette délinquance.



Un diagnostic précis est nécessaire pour construire une politique de sécurité efficace, qui passe aussi par une réflexion sur les critères de recrutement et de formation des enquêteurs, ainsi que par la coordination de l'action de tous les acteurs de la chaîne pénale.

Toutefois, les exigences de la lutte contre la cybercriminalité doivent être conciliées avec le respect des grands principes de notre démocratie : liberté d'expression, garanties de la vie privée et des libertés individuelles. Manuel VALLS a annoncé la mise en place, au sein du ministère de l'Intérieur, d'un groupe de travail qui aura pour mission de définir, dans un cadre interministériel, les grands axes d'une consolidation de l'action de prévention et de lutte contre la cybercriminalité. Ses conclusions devront lui être remises au printemps.

Contact presse :

Cabinet de Manuel VALLS – Harold HAUZY, conseiller presse et communication : 01 49 27 38 53

Cabinet de Fleur PELLERIN – Aziz RIDOUAN, conseiller presse et communication : 01 53 18 41 00